

Bac Pro 3 ans par alternance

Technicien Conseil Vente en Animalerie

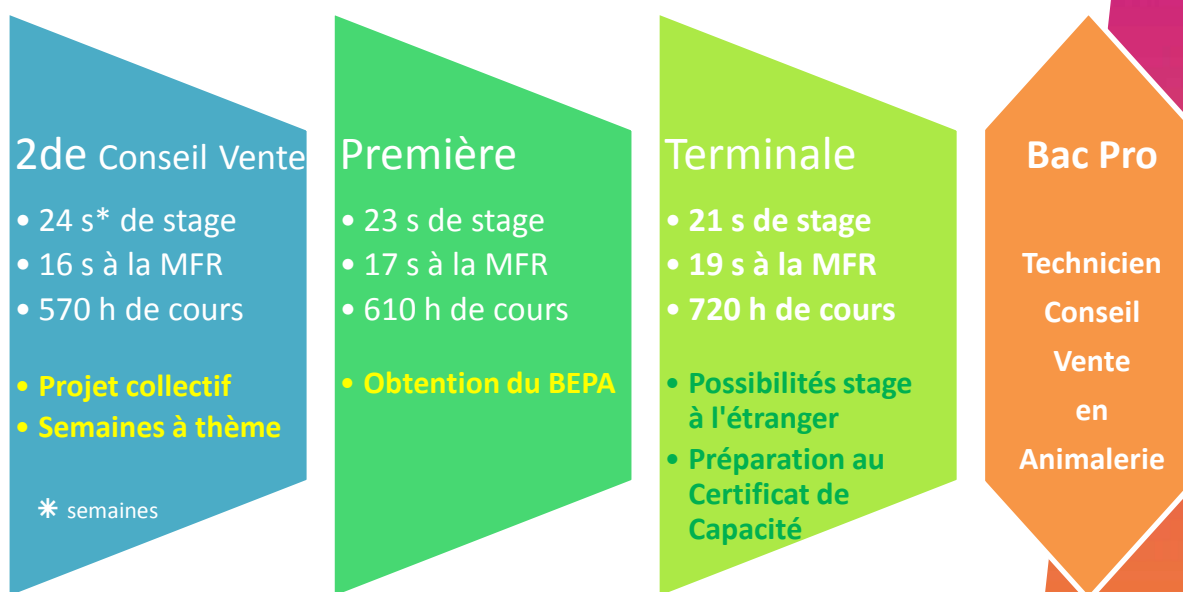
L'alternance, première expérience de la Vie professionnelle

- En stage : travailler, approfondir, échanger, étudier
- A la MFR : analyser l'expérience professionnelle
- Un va-et-vient pédagogique permanent
- Un projet professionnel bâti pas à pas
- Une formation générale associée à une formation professionnelle
- Une insertion sociale et professionnelle facilitée



La MFR forme
des techniciens
vendeurs
en animalerie
depuis 1992

Le parcours en trois ans



* semaines

Les débouchés

- **Poursuites d'études (exemples)**
 - BTSA Technico-commercial en Animalerie
 - BTSA productions aquacoles
 - BTS NRC (Négociation Relation Clients)
 - Préparation au concours d'Agent Technicien Services Vétérinaires
 - Assistant vétérinaire
- **Vie active**
 - Vendeur Conseil en Animalerie
 - Responsable de rayon, de secteur dans une enseigne
 - Responsable de magasin

Après le BAC, 95% d'insertion professionnelle dans la filière.

MFR la Pinède

Lieu-dit la Granelle RD 6086 - 30320 Marguerittes

Contact : 04 66 75 33 39 ou mfr.marguerittes@mfr.asso.fr

**Établissement privé sous contrat avec le ministère de
l'agriculture – Possibilités de bourses**

Pré requis pour l'entrée en seconde Conseil Vente

- Avoir un niveau 3^{ème}
- Passer un entretien individuel avec la Directrice
- Intégrer une animalerie en qualité de stagiaire

www.mfr-marguerittes.com



Des stages à thèmes

	Seconde	Première	Terminale
Stage principal pour tous les niveaux	Dans une animalerie indépendante, un espace animalier d'une jardinerie ou d'un libre service agricole		
Stage de découverte (4 semaines)	Dans une structure de vente de produits de jardins ou de vente de produits frais.	En lien avec les animaux (parc animalier, éleveurs, vétérinaires, services vétérinaires...)	
Stage d'insertion professionnelle (facultatif)			Toute structure susceptible de permettre la signature d'un contrat de travail à l'issue de la formation
Projet européen Leonardo (facultatif)			3 à 4 semaines à l'étranger dans une entreprise en relation avec le monde animal

La seconde : 570 heures d'Enseignements

Modules d'Enseignements Professionnels

- EP1 → La vente des produits - 72 h -
- EP2 → L'environnement du point de vente et le merchandising du produit - 56 h -
- EP3 → Connaissances des animaux de compagnie, produits et accessoires d'animalerie - 72 h -

Modules d'Enseignements Généraux

- EG1 → Langue française, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde - 120 h -
- EG2 → Langue et culture anglaises - 48 h -
- EG3 → Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives et d'entretien de soi. - 64 h -
- EG4 → Culture scientifique et technologique (Math. ; Physique-chimie ; Informatique) - 96 h -

Réalisation d'un Projet (sportif, culturel ...) → 42 h

EIE → La sécurité en animalerie

Un accompagnement « projet » du jeune

1^{ère} et terminale : 1 330 heures d'Enseignements

Dont 760 heures d'enseignements généraux (intitulés similaires à la seconde professionnelle) et 490 heures d'enseignements professionnels (programme en cours d'écriture par le ministère de l'agriculture).

Auquel se rajoute un module d'approfondissement professionnel (MAP) 28 h et un module d'enseignement à l'initiative de l'établissement (EIE) 50 h.

La vie à la MFR

- Un établissement à taille humaine qui garantit proximité, convivialité grâce à un nombre d'élèves limité.
- Les formateurs sont à l'écoute des jeunes pour les guider et les accompagner tant dans leur projet professionnel que personnel.
- Une possibilité d'hébergement et de restauration dans une ambiance familiale.

Les + de la formation

Tout au long des deux premières années, les jeunes s'impliquent dans de nombreuses actions, participation à des salons animaliers, projets socioculturels, financement de voyage d'étude...

En terminale, une semaine spécialisée est organisée autour de la préparation à l'obtention du Certificat de Capacité, avec de nombreux intervenants professionnels. Ils ont également la possibilité de réaliser un stage à l'étranger financé par l'Europe (projet Leonardo).

Modalités de l'examen

- **Contrôle continu** : 50% du BAC s'obtient durant les 2 années de formation par des contrôles certificatifs de formation (CCF) à raison de 1, 2 ou 3 par module.
- **Epreuves terminales** : 50% s'obtiennent lors de six épreuves terminales Français; Histoire/Géo; Maths; Sciences appliquées & Technologie; Milieu professionnel ; Dossier de stage
- Obtention du BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE (diplôme d'état du ministère de l'Agriculture) par la moyenne du contrôle continu et des épreuves terminales.

